

Grève du personnel professionnel de Loto-Québec

Mutisme de l'employeur malgré des impacts tangibles

Québec, le 1^{er} septembre 2018 — La grève des 450 professionnelles et professionnels de Loto-Québec — membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) — engendre des impacts bien réels pour l'employeur.

De nouveau en grève les 1^{er} et 2 septembre 2018, après avoir débrayé du 16 au 20 août, les professionnelles et professionnels de Loto-Québec forcent ainsi l'employeur à reporter plusieurs mises à jour informatiques des systèmes de ventes. Ces grèves ont également causé des impacts sur les ventes en ligne et sur les terminaux. D'ailleurs, les ventes ont été interrompues pendant quelques heures et des pannes internes ont pris quelques jours pour être résolues.

Contrairement à Hydro-Québec qui offre un produit de première nécessité, Loto-Québec doit vendre auprès de ses détaillants, doit effectuer de la publicité pour vendre, doit créer des produits et rivaliser avec la concurrence dans le monde du divertissement. « L'an dernier, la société d'État a vu ses profits atteindre 1,33 milliard \$, en hausse de 8,5 %. De plus, les résultats financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2018 indiquent une augmentation des revenus de 3,7 %, à 3,77 milliards \$. Ces profits ne sont pas le fait d'augmentations de tarifs, mais plutôt tributaire d'un employeur qui réduit les conditions de travail de ses professionnelles et professionnels pour augmenter ses profits. C'est inacceptable », indique Richard Perron, président du SPGQ.

Le personnel professionnel de Loto-Québec veut améliorer ses conditions de travail. Le SPGQ réclame pour lui des augmentations salariales comparables à celles offertes aux professionnelles et professionnels travaillant dans d'autres organismes parapublics au Québec, de même que des mesures de conciliation travail-famille. Aussi, Le SPGQ invite ainsi l'employeur à reconnaître pleinement la valeur ajoutée de l'expertise du personnel professionnel de Loto-Québec et à mettre à profit cette expertise.

« Ce que veut éviter le personnel professionnel de Loto-Québec, ce sont des mises à pied ciblées qui donneraient trop de latitude à l'employeur pour congédier son personnel et s'en remettre à des firmes privées pour les opérations. Ce n'est certainement pas une économie, comme l'a d'ailleurs reconnu le Conseil du trésor. Ces professionnelles et professionnels réclament des salaires compétitifs par rapport au marché. Ce n'est pas en donnant 10 % d'augmentation sur 5 ans, mais en enlevant une rémunération incitative de 6 % que Loto-Québec va y parvenir. Pour l'instant, Loto-Québec propose une augmentation nette de la rémunération d'à peine 4 % sur 5 ans, donc inférieure à l'inflation », dénonce M. Perron.

Les expertes et experts de Loto-Québec travaillent, notamment, dans les secteurs des technologies de l'information, des communications, des ventes et du marketing, des finances, de l'approvisionnement et de l'immobilier, ainsi que dans le secteur juridique.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente plus de 25 000 expertes et experts, dont près de 17 800 dans la fonction publique, 4 600 à Revenu Québec et 2 750 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

—30—

Source

Philippe Desjardins

Conseiller à l'information

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Cell. : 581 995-0762

Courriel : pdesjardins@spgq.qc.ca

Suivre le SPGQ

Web : www.spgq.qc.ca

Twitter : [Twitter : twitter.com/spgq](https://twitter.com/spgq)

Facebook : www.facebook.com/lespgq